



FÉDÉRATION
PROFESSIONNELLE
DES JOURNALISTES
DU QUÉBEC

Mémoire sur l'avenir de Télé-Québec

8 octobre 2004

La Fédération professionnelle de journalistes du Québec regroupe 1700 journalistes dans plus de 250 médias de tous types. Elle est leur porte-parole reconnu sur toutes les questions reliées à l'information.

D'où l'intérêt de la FPJQ pour l'avenir de Télé-Québec dont la composante « Information et affaires publiques » nous apparaît essentielle dans le paysage général de l'information au Québec. Ce mémoire veut expliquer en quoi elle est essentielle et pourquoi elle doit absolument faire partie du mandat du télédiffuseur.

Un succès

Télé-Québec, comparé aux autres télévisions éducatives dans le monde occidental, est un succès. Par ses parts d'écoute, elle figure parmi les plus écoutées de ces télévisions. Ces quatre dernières semaines, sa part de marché s'élevait à 3,6 %, ce qui est plus élevé que les chaînes éducatives et culturelles comparables. Télé-Québec est même davantage écoutée que la très grande majorité des chaînes spécialisées. En fait, 47 % de la population du Québec fréquente Télé-Québec à un moment ou un autre de la semaine. Sa portée est de 3,5 millions d'auditeurs. Télé-Québec est la seule télévision qui peut être captée par tous les Québécois sans abonnement payant à un service de câblodistribution ou de télévision par satellite.

Mais Télé-Québec est aussi un succès sous un angle qualitatif. Nombre de ses émissions ont marqué leur époque. En information et en affaires publiques particulièrement, on se souvient de *Nord-Sud*, une émission d'information internationale comme on n'en retrouvait nulle part ailleurs à ce moment. On se souvient aussi de *Droit de parole*, une émission originale où les citoyens de tous les horizons venaient discuter des grandes questions qui agitent notre société. Au fil des 25 ans de l'émission, 20 000 citoyens ont pu s'exprimer librement sur les questions importantes de notre société. Les membres des communautés culturelles, entre autres, y ont souvent pu se faire entendre, tout comme les citoyens des régions. Cette émission a positionné Télé-Québec comme forum citoyen et elle a contribué à valoriser une culture commune. Aucun autre réseau n'a rempli ce rôle d'agora, dans la meilleure tradition de la démocratie. *Points chauds*, qui analyse l'information internationale de l'heure, maintient aujourd'hui cette tradition d'émissions que le public du Québec ne retrouve pas ailleurs, surtout pas dans les réseaux privés qui n'y voient pas d'intérêt.

Télé-Québec a toujours été une pépinière de journalistes réputés : Gilles Gougeon, Simon Durivage, Pierre Nadeau, Andréanne Lafond, Dominique Payette, Marc Laurendeau, Alain Saulnier, Raymonde Provencher, Françoise Guénette, Stéphan Bureau, Anne-Marie Dussault... pour ne nommer que ceux-là. La qualité du travail de ces artisans de l'information a été reconnue par nombre de prix Gémeaux dans les catégories reliées à l'information. Au moment donc d'examiner l'avenir de Télé-Québec, il faut se rappeler ces faits positifs et ne pas laisser les idées préconçues obscurcir notre jugement.

L'actionnaire principal, le gouvernement, doit comprendre qu'il n'a pas à évaluer la performance de Télé-Québec en la comparant aux chaînes généralistes que sont TVA, Radio-Canada et TQS et dont le succès repose, pour certaines, sur la télé-réalité... Une télévision comme Télé-Québec doit être comparée aux chaînes dans le monde qui ont la même mission. Si les députés, ministres et fonctionnaires avaient compris cela au fil des 35 dernières années, cette télévision indispensable aux Québécois n'aurait pas été soumise à autant de bouleversements.

L'heure du bilan

Le gouvernement du Québec vient de créer un groupe de travail chargé de l'examen de Télé-Québec. L'exercice est bienvenu. Il est temps de statuer pour une longue période sur la place de Télé-Québec dans la société québécoise. Un bilan de Télé-Québec nous amène en effet à constater que ses brusques changements d'orientation, inspirés par d'éphémères considérations, et remplacés par d'autres orientations tout aussi conjoncturelles et mal fondées, ont été un handicap majeur à son positionnement et à son développement.

Ces variations de cap nuisent à Télé-Québec. Ainsi par exemple, en 1997-1998, l'information et les affaires publiques représentaient 13,4 % de la programmation. Télé-Québec mettait alors tous ses espoirs en Jean-Luc Mongrain. L'année suivante, ce pourcentage tombait à 6,2 %. Phénomène comparable avec Québec plein écran, qui tentait de façon novatrice de faire de l'information en s'appuyant sur un réseau d'une dizaine d'équipes régionales. Cette émission prometteuse, à peine apparue, a été supprimée de l'écran. Toujours les mêmes zigzags. Ce comportement erratique empêche les citoyens de savoir à quoi s'attendre de leur télévision publique.

Il en va de même du financement de Télé-Québec. Soumise aux aléas imprévisibles des budgets gouvernementaux, la direction de Télé-Québec doit naviguer à la petite semaine, sans connaître le budget qui sera disponible pour la prochaine saison de programmation. Aucune planification à long terme n'est possible dans ces circonstances. Cela encourage les décisions à courte vue. Pour qui connaît les exigences de la télévision, c'est la recette du désastre. S'ajoutant à ces considérations, les compressions draconiennes de 1995 ont fait perdre à Télé-Québec la moitié de ses effectifs et beaucoup de sa capacité de production autonome. Aujourd'hui encore, une rumeur veut que le gouvernement ampute le budget de Télé-Québec de près de 18 %, soit 10 millions \$. Le comité de travail devrait s'assurer que rien de tel ne se produira pendant la durée de ses activités sans quoi son propre mandat serait tourné en dérision.

Une telle perte de 10 millions \$ serait fatale à Télé-Québec. Elle ramènerait le budget à 47 millions \$ alors qu'il était de 62 millions \$ l'an dernier. Cette réduction des fonds rendrait impossible tout plan de développement, aussi audacieux et novateur soit-il. Le meilleur oxygène ne redonne pas vie à un mort. À moins qu'il ne soit déjà décidé d'en faire un simple diffuseur, une courroie de transmission de productions privées externes ?

Recommandation : le budget de Télé-Québec devrait être établi pour une période de trois ans, sans aucune diminution des subventions gouvernementales.

Poser la bonne question

Il faut donc développer une vision claire de ce que doit être Télé-Québec. Quelle contribution le télédiffuseur peut-il apporter à la vie de la société québécoise ? Que peut-il fournir aux citoyens, qui est nécessaire à leur vie démocratique et qu'aucun autre télédiffuseur ne fournit ? La Fédération professionnelle des journalistes du Québec croit que c'est ainsi qu'il faut poser les termes du débat sur son avenir.

Il ne faut pas revoir le mandat de Télé-Québec à partir des exigences de compression budgétaire du gouvernement, ni à partir des intérêts commerciaux des producteurs privés de télévision. L'avenir de Télé-Québec est de servir l'intérêt public.

Une télévision publique

Le principe de base à défendre est l'existence même d'une télévision publique qui soit sous contrôle du Québec. Télé-Québec est la seule télévision régie par le gouvernement du Québec. Celui-ci, comme il l'a maintes fois répété, n'a aucun pouvoir sur la presse électronique qui relève du gouvernement fédéral. À une exception près. Le gouvernement du Québec dispose de Télé-Québec.

Il s'agit là d'un outil dont il serait inconséquent de se priver car une fois perdu, il pourrait être perdu pour toujours et pour les générations à venir. Télé-Québec est une institution qui fait partie du patrimoine de tous les Québécois. Toute privatisation, une perspective qui a été évoquée il y a quelques mois puis démentie, doit être écartée d'emblée.

La perspective d'expérimenter à Télé-Québec une formule de partenariat privé-public (PPP) doit également être rejetée. Les PPP sont incompatibles avec la mission éducative de Télé-Québec quand il s'agit de déterminer des contenus, de résister aux tendances à l'information spectacle et de refléter les valeurs culturelles d'une société en matière d'information. Si les PPP sont envisagés dans plusieurs secteurs d'activités notamment les transports (routes) et la santé (cafétérias), il nous apparaît que la gestion des contenus sur les ondes nécessite d'autres garanties qui ne se monnayent pas.

Dans tous les partenariats privé-public, chaque partie doit y trouver son compte et généralement pour le privé, c'est le profit. Or ce qui fait justement la force d'un service public de télédiffusion, c'est sa capacité d'échapper à la commercialisation de la culture et de l'information. Télé-Québec est déjà allé très loin dans la privatisation de son contenu puisque 80 % de sa programmation provient du secteur privé. Des routes et des cafétérias il y en a des centaines, Télé-Québec est unique et doit être préservée telle quelle.

Il faut également écarter le modèle albertain de la télévision éducative Access TV qui est de propriété privée mais dont la licence appartient au gouvernement qui finance le réseau à hauteur de 70 %. La programmation dans la journée est uniquement et strictement scolaire, et le soir la programmation est consacrée au divertissement. Cette formule n'a pas d'avenir au Québec où on ne manque pas de productions télévisuelles divertissantes qui rejoignent un large public.

Le mandat de notre télévision publique n'est pas de les concurrencer sur leur terrain. Les télévisions privées l'occupent et c'est bien ainsi. Télé-Québec, «L'autre télévision», doit faire autre chose. Elle doit explorer (avec audace et innovation) des champs qui ne dédoublent pas les préoccupations des autres télévisions. Et, si on accepte qu'elle délaisse volontairement les secteurs les plus rentables qui sont d'ailleurs déjà pris, il ne faut pas en attendre une profitabilité équivalente à celle des réseaux privés.

Ce qu'il faut en attendre, c'est de fournir aux citoyens une information et des émissions d'affaires publiques comme on n'en trouve pas ailleurs. Il ne s'agit pas de bulletins de nouvelles, mais d'émissions de qualité où le public peut s'exprimer sur les grands enjeux de société, et où l'information essentielle est mise en contexte et expliquée à tous de façon claire. Télé-Québec n'a pas pour vocation d'être la première source d'information quotidienne des citoyens. Sa mission est d'offrir une information alternative, qui permet de diversifier les voix qui s'expriment sur la place publique.

Que faut-il entendre par culture ?

Le groupe de travail se demande s'il faut entendre « mandat culturel et éducatif » dans un sens large ou restreint. On trouvera sans doute autant de réponses à cette question qu'il y a de citoyens. Mais aucune approche au moyen d'une définition ne fera réellement avancer notre compréhension du rôle de Télé-Québec. Définir, par définition (!), c'est limiter. Mieux vaut poser la question autrement. Le groupe de travail nous met d'ailleurs sur la piste lorsqu'il trace le portrait de certains changements de la conjoncture médiatique depuis une dizaine d'années (page 10 du document).

C'est effectivement là une des clés pour répondre à la question du mandat de Télé-Québec. Quelles sont les lignes de force de la conjoncture médiatique actuelle ? Et, compte tenu de la mission de l'État dans la société, quel devrait être le rôle de Télé-Québec? Les changements factuels énoncés par le groupe de travail sont indubitables, mais incomplets. Il y manque des éléments majeurs qui aident à mieux cerner la place de Télé-Québec. En voici quelques uns.

Concentration de la presse croissante

Depuis 10 ans, la concentration de la presse s'est gravement accentuée au Québec. Parmi les principaux mouvements notons que Gesca a acheté les trois quotidiens d'Unimédia et dispose maintenant de sept quotidiens francophones sur dix. Quebecor a acheté TVA et Vidéotron ce qui en fait, avec ses autres possessions dans les médias, un empire multimédia incomparable. Transcontinental a ajouté à ses magazines et hebdomadaires régionaux de Gesca et a lancé le quotidien *Métro*. *The Gazette* est tombée dans le giron du méga groupe de presse CanWest qui possède de nombreux journaux et le réseau de télévision Global.

Sans tracer ici un portrait détaillé de la propriété des médias, on constate que la concentration de la presse au Québec a atteint des niveaux records. Pour les démocrates, c'est une menace potentielle à la vie démocratique. Les empires de presse sont capables de dicter l'ordre du jour de la société, d'imposer les sujets qui seront discutés, d'en taire d'autres et d'empêcher l'apparition de concurrents. La diversité des voix est mise en question. Le gouvernement du

Québec n'a pris aucune mesure contre la concentration de la presse depuis le blocage de la vente du quotidien *Le Soleil* en ... 1973. En 2001, une commission parlementaire sur la concentration de la presse n'a conduit à aucune mesure, si petite soit-elle, pour contrer le phénomène.

L'une des raisons souvent évoquée est de nature constitutionnelle. Québec ne peut exercer un contrôle sur la presse électronique, ce qui empêcherait une législation sur la propriété croisée des médias, par exemple la propriété d'un réseau de télévision et d'un quotidien dans le même marché. Voilà donc une raison éloquente pour que Québec conserve jalousement Télé-Québec. C'est la seule entreprise de presse électronique qui est sous sa responsabilité. C'est aussi sa très modeste contribution à la lutte contre la concentration de la presse et à la diversité de l'information destinée aux citoyens du Québec.

Nous disons « très modeste contribution » en ayant à l'esprit l'investissement de 2,3 milliards \$ de la Société générale de financement dans l'achat de Vidéotron-TVA par Quebecor. Québec a alors massivement encouragé la concentration de la presse. Par comparaison, comment ne pas trouver dérisoire le montant d'à peine 57 millions \$ consenti annuellement pour qu'une voix différente existe, celle de Télé-Québec. C'est deux sous par jour pour les citoyens du Québec. À lui seul, l'investissement de la Caisse de dépôt et placement dans Quebecor représente 46 années complètes de fonctionnement de Télé-Québec ! Comment ne pas noter aussi que Québec investit deux fois plus dans la production télévisuelle privée, par le biais des programmes d'aide, que dans Télé-Québec qui est sa propre télévision.

L'information au cœur des enjeux

Quelques données de contexte sur l'information au Québec éclairent également le rôle que doit jouer Télé-Québec. Une récente étude du Centre d'études sur les médias a montré que l'information dans les hebdomadaires régionaux a diminué d'environ 25 % entre 1992 et 2002 et qu'elle s'est appauvrie qualitativement. Les sujets sont plus légers et sans conséquences. Télé-Québec peut constituer un certain contrepoids à une telle tendance. Une autre étude, réalisée par le professeur Thierry Watine de l'Université Laval montre que la confusion des genres entre l'exposé des faits et le commentaire est maintenant la règle et non plus l'exception dans les quotidiens.

Partout, il faut lutter pied à pied contre la tendance à transformer l'information en divertissement. Télé-Québec a un rôle évident à cet égard. Le groupe Corus proposait dernièrement d'acheter des radios AM, avec l'intention de supprimer la salle de nouvelles de CKAC, l'une des 20 ou 25 plus importantes salles au Québec. Le ministère de la Culture et des communications a même écrit au CRTC sur cette transaction que « La rentabilisation et la restructuration des réseaux radiophoniques du Québec ne doivent pas se faire au détriment de la diversité des sources d'information dans les régions, y compris celles de Montréal et de Québec. »

Des propos qui, mutatis mutandis, éclairent la manière de concevoir l'avenir de Télé-Québec en mettant la diversité des voix au cœur de son mandat. La conjoncture médiatique est également

marquée par la « montréalisation » de l'information, dénoncée un peu partout en dehors de Montréal. Les problèmes de circulation sur le pont Jacques-Cartier ne sont pas d'intérêt pan-qubécois. L'attachement de Télé-Québec au volet régional de son information n'en prend que plus d'importance.

Ces quelques exemples, parmi tant d'autres possibles, veulent simplement démontrer que le combat pour l'information des citoyens est toujours à recommencer. Il existe des tendances lourdes à la transformer en spectacle dont tout le monde parle ou à en faire un produit superficiel, standard, recyclé d'un média à l'autre, et facile consommer. Télé-Québec peut jouer ici un rôle social de premier ordre.

Télé-Québec a toujours mis au programme des émissions d'information et d'affaires publiques. Ce n'est pas une idée soudaine surgie de nulle part. D'autres télévisions éducatives comme PBS et TFO ont des émissions d'information, sans doute parce qu'il est évident que l'information est un élément central de la culture d'une société. N'a-t-on pas le ministère de la Culture ET des communications ?

Malheureusement, Télé-Québec glisse sur une bien mauvaise pente. Jamais Télé-Québec n'aura produit aussi peu d'information qu'en 2003-2004. La tendance, depuis les sommets de 1997-1998, est à une baisse constante qui est camouflée dans les statistiques globales par une hausse équivalente des reprises. Télé-Québec diffusait 607 heures d'information l'an dernier contre 638 en 1997-1998. Ce sont les chiffres globaux qui ne semblent pas montrer de recul notable. Mais combien d'heures ont été diffusées en primeur ces deux mêmes années ? 87 heures l'an dernier contre 282 heures en 1997-1998.

Bref, Télé-Québec produit trois fois moins d'information et la rediffuse deux fois plus qu'il y a six ans. La première victime des compressions est l'information bien que le recentrage de 1995 ait clairement affirmé que l'information et les régions faisaient partie de la mission d'une télévision éducative.

Recommandation : Le mandat de Télé-Québec doit affirmer sans détour l'importance de l'information et des affaires publiques dans sa programmation afin d'éviter les remises en question continuelles qui empêchent de construire un secteur solide. Ce mandat inclut comme composante essentielle la participation des citoyens et des régions.

Recommandation : Il importe en corollaire que la production en information et en affaires publiques représente une masse critique suffisante au sein de Télé-Québec. Cette production doit être faite par Télé-Québec selon les standards journalistiques énoncés dans la politique d'information existante. L'information, de toutes façons, n'est pas admissible aux divers programmes de soutien à la production télévisuelle utilisés par les producteurs privés.

L'indépendance de Télé-Québec

La présence d'un secteur information stable à Télé-Québec exige qu'on garantisse

l'indépendance du télédiffuseur par rapport au gouvernement. Le mode actuel de nomination à la présidence met Télé-Québec à la merci des partis au pouvoir.

Recommandation : La présidence de Télé-Québec doit être nommée sur une base non partisane par l'assemblée nationale pour un mandat fixe plutôt que d'être nommée par le parti au pouvoir.

Recommandation : il faut recréer une fonction de directeur de l'information au sein de Télé-Québec dont un des rôles sera d'assurer l'indépendance des journalistes par rapport au pouvoir politique. Ce poste a existé jusque vers 1998. L'attribution du budget sur une base triennale, tel que mentionné plus haut, est également un élément important qui favorise l'indépendance du télédiffuseur. N'eût-ce été de la déclaration du ministre des Finances le printemps dernier sur les ondes de CHOI-FM, nous n'en serions pas à discuter aujourd'hui de l'avenir de Télé-Québec.

Heureusement, la mobilisation populaire a permis d'apprécier l'attachement des Québécois à la seule télévision qui leur appartient en propre et qui dessert l'ensemble du territoire, des Inuits du Grand Nord aux Gaspésiens. Cette mobilisation a amené le gouvernement à créer ce comité de travail afin de répondre à la question du ministre « Est-ce que l'État québécois doit avoir sa télévision ? ». Nous répondons oui.